

Le Croisic compte désormais un nouveau médecin

Le Croisic — L'arrivée d'un médecin de plus, le 3 mars, est l'occasion pour les élus de faire le point sur les professionnels de santé présents dans la commune.

L'arrivée du docteur Johan Daouze, le 3 mars, permet de se remémorer l'historique de la situation du Croisic. C'est ainsi que la maire, Michèle Quellard, rappelle que « la maison médicale est ouverte depuis 2013. À l'époque, il y avait cinq médecins éparpillés dans la ville et les bâtiments n'étaient pas adaptés au handicap. Ils nous avaient donc sollicités pour faire une maison médicale et paramédicale. Jusqu'en 2021, il y avait suffisamment de médecins, mais les départs à la retraite n'ont pas été remplacés et c'est ce qui a créé cette pénurie temporaire. Jean-Pierre Legrand (adjoint aux affaires sociales) a fait tout son possible pour trouver des remplaçants, mais ça ne vient pas comme ça et il faut beaucoup chercher. L'ARS (Agence régionale de santé) a validé qu'il fallait huit médecins dans le territoire Batz-sur-Mer – Le Croisic, ce serait donc bien qu'il y en ait un de plus ».

« Faire venir de futurs médecins externes ou internes »

À ce jour, il y a donc trois médecins libéraux à temps complet. Et concernant les sites de réservation, Jean-Pierre Legrand se veut rassurant, précisant « qu'il n'y a aucune saturation. On prend rendez-vous en ligne ou par téléphone et l'offre de santé est sur le site de la mairie ». Pour Michèle Quellard, la situation actuelle, ajoutée à la présence d'un psychiatre et d'un pédiatre, « constitue quelque chose



Jean-Pierre Legrand, membre de commissions municipales; les médecins Charlotte Mathivat et Johan Daouze; Jean-Luc Boden, conseiller municipal et Michèle Quellard.

PHOTO : OUEST-FRANCE

d'exceptionnel dans une commune rurale. Et puis on a aussi un psychologue, six infirmiers, trois orthophonistes, deux ostéopathes, un kinésithérapeute, un audioprothésiste et un naturopathe ; sans oublier la présence, une fois par mois, de la permanence maternelle infantile ».

Enfin, concernant les divergences avec l'association Accès santé pres-

qu'île, la première édile ajoute que « cette association a le mérite d'exister. Cela va prendre un tour politique, mais ce que je souhaite, c'est de ne pas polémiquer sur ce sujet. D'ailleurs, j'envisage de rencontrer des membres de l'association pour leur expliquer ce qu'il y a à expliquer ».

« Dans quelques années, je pour-

rai être maître de stage a, de son côté, expliqué Johan Daouze. Développer la maîtrise de stage, ça fait partie du projet. En effet, cela signifie faire venir de futurs médecins, qu'ils soient externes ou internes, pouvant potentiellement s'installer ensuite au Croisic ».